

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE
DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE - REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION RUE DU 10^{ème} B.C.P.
DURANT DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT SUR LE RESEAU ORANGE A
L'INTERSECTION AVEC LA RUE D'ALSACE**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Vice-Président de la Région Grand Est,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2,
L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

ARRETE

Article 1 : A compter du vendredi 15 mars 2019 à 8 heures, et jusqu'à la fin des travaux de
raccordement sur le réseau ORANGE,

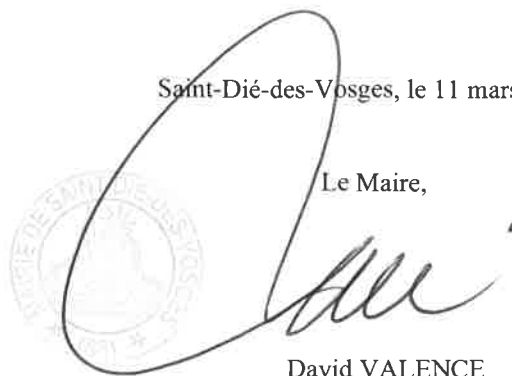
- **La circulation se interdite rue du 10ème B.C.P. entre la rue Pierre Bérégovoy et la rue
d'Alsace, dans le sens rue Pierre Bérégovoy / rue d'Alsace.**

Article 2 : Les panneaux de signalisation temporaire et les déviations seront mis en place par les
services techniques de la Ville et l'Entreprise. Le chantier sera protégé par l'Entreprise.

Article 3 : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la Police
Municipale et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution
du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 11 mars 2019

Le Maire,



David VALENCE